



# PNR51 Intégration et exclusion

Bulletin n° 7, janvier 2009 (dernière édition)

www.pnr51.ch

## Editorial

Depuis mi-septembre et jusqu'au 25 janvier 2009, une exposition conçue et réalisée sur la base des résultats de deux projets de recherche du PNR 51 était présentée au Musée rhétique de Coire. «Puur» (paysans) et «Kessler» (rémouleurs) – tels sont les termes employés, l'un par les Yéniches, l'autre par les non-Yéniches, pour désigner l'autre groupe: «Puur» (paysans) désigne la population sédentaire, «Kessler», terme qui désigne le métier de rémouleur, est employé par généralisation pour la minorité des gens du voyage. En plus de l'histoire des gens du voyage dans le canton des Grisons, l'exposition montrait aussi des documents retraçant le retrait d'enfants à leurs parents par l'«Œuvre pour les enfants de la grand-route» de la Fondation Pro Juventute. Cette organisation fondée en 1926 plaça dans toute la Suisse 586 enfants mineurs, dont 294 issus des Grisons, dans des familles d'accueil, des foyers ou des institutions.



Le PNR 51 s'est officiellement achevé par une manifestation de clôture en mai 2008. Mais l'exposition de Coire, dont l'ouverture a suscité beaucoup d'intérêt et qui a connu depuis un grand nombre de visiteurs, est un exemple des travaux de valorisation et des activités orientées vers le grand public qui se poursuivent

## Points forts

### Intégration et exclusion en tant que double processus

Le fait de juger qui fait partie de la société, qui doit en faire partie et qui n'en fait pas partie est certainement un élément fondamental de la perception sociale qu'ont d'eux-mêmes ceux qui en font déjà partie. Que signifie ne pas faire partie d'une société ou de l'un de ses groupes ? Et qui a le pouvoir de définir de quel groupe les autres font partie ? Ne pas être intégré signifie-t-il en même temps être exclu ? Si oui, vis-à-vis de quels groupes ?

Je pars ici du principe que les communautés et les sociétés sont contraintes d'établir une distinction entre « dedans » et « dehors », et que c'est le jugement sur l'intégration, le degré d'intégration ou l'exclusion qui est constitutif d'un groupe ou d'une société. Une fois établie, la distinction pose cependant à ceux qui sont « dedans » un dilemme quasiment insoluble, mais qui s'exprime de manière dramatique, particulièrement en périodes de crise (migration). Ils sont obligés de se demander : qu'advient-il des personnes ou des groupes qui n'ont pas acquis dans leur enfance ou plus tard le jeu de normes, valeurs et manières d'agir qu'une société considère comme indispensables ? Par exemple, comment la société agit-elle vis-à-vis des personnes

- qu'elle exclut pour des raisons indéterminées ou non dites ;
- qui quittent le marché du travail ou auxquelles elle ne permet pas d'y entrer, par exemple des jeunes insuffisamment formés ;
- qui ne peuvent pas profiter de certaines évolutions sociales pour cause de maladie ou de handicap ;
- qui s'y installent ou s'y réfugient, arrivent ou immigrer ?

L'entrée ou l'insertion de ces personnes, leur intégration (ou, pour utiliser un terme moins normatif : leur acculturation) est-elle indispensable au fonctionnement de la collectivité concernée ? À partir de quand une limite critique – tant du point de vue quantitatif que qualitatif – est-elle atteinte, qui, si elle est dépassée, signifie que cette société explose ou tout au moins s'effrite à la marge ?

→ dans nombre de projets. De même que d'autres exemples, ce fait souligne la pertinence des questions étudiées par les 37 projets de recherche du PNR 51 au sujet des acteurs et des personnes concernées par les processus d'intégration et d'exclusion, ainsi que des formes que prennent ces processus. Et il montre également que les chercheurs mettent leurs résultats à la disposition du grand public et sont intéressés par les débats qui en découlent.

A part les travaux finaux relatifs aux projets – incluant thèses d'habilitation et de doctorat, ouvrages thématiques et spécialisés, brochures, guides, documents d'études et matériel pédagogique, ainsi que l'exposition mentionnée et son programme d'accompagnement –, le rapport final du PNR 51 à l'attention du Conseil de la recherche est actuellement en cours d'élaboration. En outre, une «synthèse finale» à l'intention du grand public est en cours de rédaction à l'instigation du Comité de direction. Cet ouvrage paraîtra en français et en allemand sous le titre «Dynamiques de l'intégration et de l'exclusion en Suisse – Dynamiken von Integration und Ausschluss in der Schweiz», et constituera en quelque sorte la sixième «publication thématique» du PNR 51.

Ce Bulletin étant le dernier du PNR 51, je tiens à remercier de tout cœur toutes les personnes qui y ont participé pour leur engagement, non seulement dans leur propre projet, mais aussi pour l'ensemble du programme. Les chercheuses et chercheurs, les membres du Comité de direction, et tout particulièrement les collaboratrices du secrétariat du FNS, ont contribué avec énergie et verve, parfois avec une remarquable persévérance et disposition au débat, à l'élaboration des résultats, à leur diffusion dans le public et à la poursuite du débat sur l'intégration et l'exclusion après achèvement du programme – comme le montre l'exposition «Puur und Kessler».

Pr D<sup>r</sup> Hans-Ulrich Grunder  
Président du Comité de direction du PNR 51

Enfin, une autre question intéressante est celle des exigences individuelles d'acculturation dans un groupe donné, mais aussi des instruments proposés par ce groupe en tant qu'aides à l'acculturation du point de vue du savoir et des connaissances, des aptitudes et des attitudes.

### Double processus d'apprentissage

Ces questions montrent qu'il s'agit, au sens large, de processus d'apprentissage de l'individu et de la société – cognitifs, sociaux, émotionnels, moraux et pratiques. Il s'agit de l'acquisition de normes et de valeurs, de l'apprentissage de conventions et de symboles culturels, de la connaissance de comportements adéquats et, au bout du compte, d'une «vie vertueuse» tenant compte des idéaux dominants de la société.

Figure 1

Dimensions des processus de socialisation, d'acculturation et de personnalisation

|                              | Socialisation <sup>1</sup> | Acculturation <sup>2</sup> | Personnalisation <sup>3</sup> |
|------------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| <b>Savoir/ connaissances</b> | Normes                     | Valeurs traditionnelles    | Conscience des valeurs        |
| <b>Capacités</b>             | Conventions                | Symboles culturels         | Comportement                  |
| <b>Positions</b>             | Généralisations            | Idéaux/modèles             | Vertus                        |

Les processus d'intégration, de réintégration, d'acculturation de personnes dans une société existante représentent un processus d'apprentissage à double tranchant, exigeant d'une part des processus d'assimilation et d'accommodation, d'autre part des procédés légitimés sociopolitiquement. Ils nécessitent la participation active de la personne autant que le soutien actif de l'environnement social proche et étendu de cette personne. C'est pourquoi il est quasiment impossible aux novices d'absorber rapidement, et sans les critiquer ou les remettre en question, le jeu de règles telles qu'obligations, commandements, interdictions, vœux et espaces de liberté, qu'elles soient implicites ou explicites, connues ou inconnues. En effet, ils connaîtraient alors peut-être une «socialisation», une acculturation et une réintégration rapides, efficaces et peu onéreuses. Mais nous n'exigeons même pas cela des enfants, dans la mesure où nous considérons l'éducation comme un processus actif de construction commune et de négociations sur le sens et la signification.<sup>4</sup> Il en va de même des adultes: il est insensé et inopportun – à part dans une dictature – d'imposer de manière dogmatique et catégorique la vision dominante actuelle de ce qu'est une «bonne vie» au sein d'une société.

Nous devons donc demander quels sont les efforts que doivent fournir les nouveaux arrivants dans la société pour participer de manière productive à l'élaboration du processus d'acculturation et pour aboutir à un résultat différencié et satisfaisant.

Ce qui, au premier regard, peut apparaître comme un projet à deux pôles entre des forces sociales dominantes et un individu, s'avère pouvoir être interprété – de manière autrement plus complexe – comme un projet triangulaire, un processus d'apprentissage triple. « L'angle de la société » continue à faire face à « l'angle de l'individu », mais ce qui est décisif, c'est que l'aspect apprentissage est indispensable pour qu'un triangle se construise.

Si nous reconnaissons que l'apprentissage d'une personne et celui d'une société sont des processus parallèles et affines, il faut comprendre tant les personnes souhaitant s'intégrer que la société existante comme des « systèmes apprenants ».

### **Acculturation en tant que participation active**

Par ailleurs, cette prémisse a de multiples conséquences, lesquelles devraient avoir pour effet que tant l'individu que la société s'en trouvent provoqués, éventuellement déstabilisés et – dans le meilleur des cas – motivés à se sentir comme ouverts à l'évolution. En effet, si l'on n'est pas favorable à une adaptation rapide de « l'étranger », de celui qui est « dehors », aux conditions existantes (socialisation uniquement), mais que l'on n'exige pas non plus de la culture dominante qu'elle rejette fermement toute tentative d'intégration (exclusion, ségrégation), on se retrouve dans un processus de gestion des problèmes complexe, difficile, multiple, nuancé et instable.

En général, l'acculturation se déroule au-delà de buts d'intégration à court terme, mais aussi à l'écart des relativismes culturels vis-à-vis de minorités particulières. Elle mise sur une participation de plus en plus active des individus et espère qu'en tant que tâche de développement, ceux-ci modifieront les règles dominantes de manière individuelle et constructive. L'intention de (ré)intégrer d'un côté, et la volonté d'intégration de l'autre, n'ont cependant le même objectif que si les intérêts particuliers et communs sont soupesés, si on privilégie un horizon temporel long, et si on lance un processus d'acculturation socialement accompagné. Cette revendication met une pression sur les deux côtés. En effet, le processus décrit n'est pas praticable sans effort propre de l'individu et du système.

Tant chez l'individu que dans la société d'accueil, la balance entre processus assimilatifs (co-construction de nouveaux schémas de perception, de réflexion et d'action) et accommodatifs (processus modifiant les propres structures de perception, de réflexion et d'action) ne doit pas pencher d'un seul côté, le but étant l'équilibre. Les processus d'acculturation échouent lorsque soit les structures de la société sont inamovibles, soit les individus refusent l'assimilation et l'accommodation. Ils débouchent alors sur la désintégration, l'exclusion ou l'échec de la réintégration.

### **Assimilation, accommodation, équilibre**

Motiver tant l'individu que la société à risquer ce processus de mise en équilibre et à anticiper son déroulement dans toute sa productivité, telle est la mission d'une politique d'Etat sociale, de l'éducation, du travail, de la santé, de la migration, et même des médias.

Les limites du processus d'acculturation sont également claires. Si l'individu rejette l'offre d'intégration à la culture d'une société avec l'aide de celle-ci, la limite est atteinte. Cependant, ce rejet n'est pas synonyme d'exclusion par le groupe dominant. Nous savons qu'en dépit d'une non-intégration dans une société, l'intégration dans une minorité particulière – déjà existante et peut-être même forte – est tout à fait possible.

Cependant, si la société ne met pas d'instruments d'acculturation à la disposition des individus, elle doit s'attendre à long terme à se morceler en structures partielles. L'histoire a montré que c'est ce qui est arrivé aux Etats-Unis (idéologie du melting pot). Mais les migrants y ont toujours été tout au moins contraints d'apprendre la langue dominante.

On peut se demander dans quelle mesure une société peut se permettre de tolérer des individus non acculturés et n'ayant pas l'intention de s'acculturer et/ou de ne pas proposer de programme d'acculturation, si elle ne veut pas continuer à exister sous forme de structures particulières disparates. Il faut en outre se demander si une exigence d'acculturation de la part de la société impliquant une obligation d'acculturation de la part de l'individu serait judicieuse.

**Figure 2**

Double processus d'inclusion et d'exclusion

| Processus/agent          | Inclusion                        | Inclusion               | Inclusion                      | Exclusion                   | Exclusion                 |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Du fait de la société    | Solidarité                       | Offre de chances        | Attribution de responsabilités | Stigmatisation              | Disposition à sanctionner |
| A fournir par l'individu | Acceptation de la reconnaissance | Utilisation des chances | Prise de responsabilités       | Situation de stigmatisation | Rôle de victime           |

### Apprentissage personnel et institutionnel

Aussi bien l'apprentissage institutionnel que l'apprentissage personnel représentent le véhicule d'un processus d'acculturation réussi. Cela implique les institutions de socialisation primaire et secondaire : famille, école et marché du travail. Celles-ci doivent ensemble convaincre l'individu que l'acculturation (qui est plus que l'acquisition d'une certaine catégorie de règles et de comportements) est judicieuse et indispensable, et qu'elle implique des effets secondaires positifs sur les plans social, psychohygiénique et économique. Elles doivent aussi démontrer que l'acculturation ne signifie pas pour l'individu la perte de son identité. Et elles doivent enfin prouver que le fait de camper avec entêtement sur sa propre identité culturelle au sein d'une autre culture implique un risque d'ostracisme grandissant, c'est-à-dire a un effet de dissocialisation, de déculturation, d'exclusion, mais aussi de dépersonnalisation.

Toute société réalise en permanence des processus dans lesquels elle délimite l'«intérieur» et l'«extérieur», le «soi» et l'«autre», la «normalité» et la «déviance», la «santé» et la «maladie». Ce faisant, elle est tiraillée entre intégration et exclusion. L'intégration passe par l'adaptation des groupes et des individus à des normes sociales. En contrepartie, la société doit tolérer la différence et la diversité. La manière dont les normes sociales sont fixées, imposées et vécues au quotidien est décisive quant à la question de savoir si les processus d'intégration jouent en faveur de la construction et de l'équilibre identitaire ou s'ils conduisent à une discrimination et donc à une exclusion, voire à une stigmatisation.

L'analyse scientifique des mécanismes d'intégration et d'exclusion est l'une des problématiques cruciales des sciences humaines et sociales. Les connaissances sur les processus normatifs et structurels qui règlent l'accès aux ressources sociales mettent en lumière combien la participation des individus et des groupes à la vie sociale peut

varier. Elles soulignent les relations de pouvoir et permettent de mieux comprendre comment la société en question se perçoit.

Si l'on répartit les termes «inclusion/exclusion» en rapport avec les individus d'une part, et avec la société d'autre part, on obtient deux listes de concepts qui renvoient à un «double processus d'inclusion et d'exclusion». En «mode d'inclusion», la société offre dans le meilleur des cas sa solidarité. Elle assure, dans certaines limites, des chances individuelles et accorde aux individus une certaine responsabilité. En «mode d'exclusion», elle stigmatise les individus et va même jusqu'à sanctionner.

En «mode d'inclusion», l'individu est censé accepter la reconnaissance qui lui est offerte et – dans certaines limites – saisir ses chances ou tout au moins prendre ses responsabilités. En «mode d'exclusion», l'individu est stigmatisé et entre par conséquent dans un rôle de victime.

### Conclusion

Dès lors qu'une société détermine la différence entre «dedans» et «dehors», des processus d'intégration et d'exclusion y sont reliés auxquels les individus doivent réagir. D'un côté, les individus doivent agir en faveur de l'acculturation et de l'autre, la société doit prendre des initiatives d'intégration. Proposer des aides à l'acculturation, c'est-à-dire des aides à la socialisation et à la personnalisation qui s'épanouissent dans le «mode d'inclusion» social et individuel, ainsi qu'empêcher les processus des «modes d'exclusion», sont une tâche globale à laquelle tous les membres de la société en question doivent contribuer.

A cet effet, ils ont besoin du soutien de l'opinion publique de cette société autant que de celui des individus concernés. L'engagement des deux côtés est absolument nécessaire.

## Légendes

**1** La socialisation est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir les normes et valeurs acceptées dans le groupe social auquel il appartient ou souhaite appartenir. Ce terme désigne l'évolution de la personnalité suite à l'interaction avec un environnement matériel et social spécifique, un « jeu de règles » spécifique. Par là, un individu devient partie intégrante de la société. Si les processus de socialisation se déroulent de manière optimale, l'individu intériorise les normes sociales, les valeurs, les représentations et les rôles de son environnement social et culturel. L'éducation est alors une « socialisation méthodique ».

**2** L'acculturation est un processus d'acquisition d'une culture par l'être humain menant à une représentation autonome, autoresponsable, individuelle et donc unique de la culture. On entend par là la partie du processus de socialisation qui engendre l'entrée progressive et imperceptible dans la culture en question. L'acculturation comprend l'intériorisation non pilotée par l'éducation, mais voulue de manière active, de la culture, et l'entrée planifiée dans celle-ci sous forme « d'éducation en tant qu'aide à l'acculturation ».

**3** La personnalisation est un processus d'épanouissement et de développement des dons et capacités personnelles de l'individu faisant de lui une personnalité individuelle, c'est-à-dire autonome, indépendante et autodéterminée. De par son interaction active avec les normes, les valeurs et les positions d'une société et de sa culture, l'individu devient une personne, un citoyen actif.

**4** C'est par exemple la raison pour laquelle la capacité – difficile à acquérir – à se décider « une fois pour toutes » ou « uniquement » en adéquation avec une situation représente actuellement l'une des principales tâches d'individuation et de développement de l'enfant.

## Toute société produit en même temps de l'intégration et de l'exclusion

*Version abrégée du discours tenu lors de la cérémonie de clôture du PNR 51 le 20 mai 2008, à Berne*

*La plupart du temps, on connote positivement « intégration » alors qu'on attribue une valence négative à « exclusion ». La valorisation de l'un et la dévalorisation de l'autre sont en effet monnaie courante au niveau des discours de sens commun et dans certains milieux professionnels. Cela équivaut à une forme de « moralisation des termes ». Dans le cadre du PNR 51, chaque concept joue pleinement sa partie, l'un n'allant jamais – scientifiquement parlant – sans l'autre.*

### Normalité, conformité et déviance

Par les nombreux thèmes qu'il aborde, le PNR 51 se situe à la croisée de plusieurs champs de tension principaux – entre majorité et minorité, entre sédentaires et nomades, entre conformité et déviance, – mais la clef de lecture pour comprendre la diversité des situations étudiées ici reste la même : toute société produit en permanence de l'intégration et de l'exclusion. Il ne s'agit donc pas seulement de définir « intégration » et « exclusion ». Il faut aussi élaborer le cadre au sein duquel ces deux concepts prennent place. En posant

un système normatif (par exemple l'école ou la société d'information) au départ de l'analyse des processus d'intégration et d'exclusion, on lie les deux concepts aux normes contenues dans ces systèmes et, ce faisant, on saisit « intégration » et « exclusion » ensemble dans leurs relations d'interdépendance.

L'école obligatoire a pour but premier de socialiser tous les enfants et les jeunes afin qu'ils apprennent les normes de la vie en société, et qu'en fin de formation scolaire et professionnelle, ils s'intègrent au monde des adultes ; chez nous, l'institution scolaire défend une politique visant « l'égalité des chances » et elle accomplit assurément un travail quotidien d'intégration des nouvelles générations. Mais, dès lors que l'école comprend des filières hiérarchisées, elle pratique aussi l'orientation et la sélection des élèves, les uns fréquentant des filières qualifiantes et les autres suivant des voies dites spéciales ou de soutien (enseignement spécialisé), les uns achevant leur parcours en situation de réussite et les autres en situation d'échec scolaire.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues omniprésentes dans de très nombreuses sphères des activités professionnelles et sociales quotidiennes. Il est important d'indiquer que la prépondérance des nouvelles technologies s'est progressivement érigée en pression normative. En effet, la société de l'information se réfère précisément au caractère impératif, pour



Pr D<sup>r</sup> Michel Vuille, ancien membre du Comité de direction du PNR 51, est membre de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP), Genève, depuis 2007.

tous, de l'accès aux technologies de l'information, à leurs ressources et à leurs usages. La plupart des personnes «numériquement» intégrées souffrent en réalité d'un état de précarité permanente par rapport à cette intégration «numérique» – ce qui est lourd de conséquences en termes de stress individuel.

### Stigmatisation du mode de vie des populations nomades

Les études qui éclairent les tenants et les aboutissants de la lutte contre le « fléau du vagabondage » des Yéniches, des Roms et des Sintis en Suisse soulignent que les concepts d'exclusion et d'inclusion ne sont pas opératoires pour rendre compte de la problématique eugénique qui associe dans la même foulée «race dite inférieure et dégénérée» et transmission héréditaire de cette infériorité. Pour bien marquer le caractère discriminatoire des mesures prises à l'égard des gens du voyage, le concept de « stigmatisation » est utilisé. La stigmatisation est l'attribution d'une qualité considérée comme négative, indépendamment du fait que cette attribution a un lien avec une caractéristique ou un comportement réellement existant. Le processus de stigmatisation est un processus de définition sociale qui se caractérise par le fait que dans sa mise en œuvre d'autres signes ou d'autres comportements sont chargés de négativité. Un transfert s'opère d'une caractéristique à la totalité de la personne, par une généralisation du stigmate. Les recherches du PNR 51 livrent des connaissances sur l'ampleur, le type et la structure des dossiers établis par l'«Œuvre pour les enfants de la grand-route», ainsi que sur le fonctionnement bureaucratique de la Fondation Pro Juventute, et soulignent l'impact stigmatisant des documents écrits eux-mêmes sur les enfants déplacés.

### Théories eugéniques et stérilisation des femmes

Si la lutte contre le mode de vie nomade des Yéniches, des Sintis et des Roms a été conduite au nom d'un idéal familial bourgeois, c'est encore aux images idéalisées de la famille bourgeoise que divers acteurs institutionnels font référence pour fixer le cadre normatif de leurs interventions dans les domaines de la vie de couple, du mariage, de la maternité, de la paternité, de l'avortement, de la stérilisation et de la castration. En Suisse, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'eugénisme trouva son fondement scientifique et son application essentiellement dans la psychiatrie. Celle-ci réussit notamment à imposer la «santé psychique» comme valeur sociale reconnue et étroitement liée à la représentation d'une «sexualité normale». Les concepts eugéniques étaient rarement mentionnés comme tels dans les expertises, mais ils légitimaient l'entrée et l'intrusion des professionnels dans des espaces de vie définis auparavant comme privés et protégés. Pour les hommes, la castration est utilisée comme une punition (actes criminels ou homosexualité). En ce qui concerne la stérilisation des femmes, on évoque souvent des arguments financiers et des diagnostics psychiatriques en lien avec des jugements moralisateurs. La stérilisation entraîne un processus d'exclusion sociale pour les jeunes femmes sans enfant: elle les exclut en réalité des rôles d'épouse et de mère fortement valorisés au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'accord de la personne pour la stérilisation est souvent obtenu dans un contexte de pressions psychologiques, de dépendance par rapport à l'avis des experts et de crainte de mesures «alternatives» plus brutales.

Il n'existait pas de cadre légal au XX<sup>e</sup> siècle pour les stérilisations pratiquées en Suisse, à l'exception du canton de Vaud. Le nombre total de stérilisations forcées est difficile à évaluer, puisque la signalisation de celles-ci n'était pas obligatoire. La délimitation entre un comportement socialement non souhaité et la maladie, avec des indications comme ivrognerie, fragilité de caractère, comportement sexuel débridé, inconduite, tendance au gaspillage, est aussi peu précise qu'entre singularité sociale et idiotie. Les normes séparant un comportement acceptable d'un comportement inacceptable étaient d'ailleurs beaucoup plus restrictives pour les femmes que pour les hommes. En plus, de par leur situation politique, juridique, sociale et économique, les femmes étaient obligées de céder à la pression des autorités. Les stérilisations se faisaient souvent en relation avec un avortement ou bien directement après une naissance. La stérilisation d'hommes était rare. Les mesures à l'égard des femmes étaient centrées sur leur sexualité qui devait se limiter au cadre du mariage, à un comportement moralement et socialement acceptable. Beaucoup de femmes célibataires

res étaient étiquetées « volages » ou « débiles » et la capacité à assumer le rôle de mère leur était déniée . En résumé, la dimension « travail », « soumission à l'autorité » est appliquée à l'homme ; la dimension « sexualité conforme », « soumission à l'homme » est appliquée aux femmes . Dans ce cadre, où la santé psychique est opposée à la maladie mentale, les concepts d'intégration et d'exclusion charrient des dimensions morales, des arguments financiers aussi bien que des jugements portant sur la conformité ou la déviance des comportements. Dans tous les cas de figure les femmes sont discriminées.

### **Précarité de l'emploi et précarité du travail**

Les résultats des recherches du PNR 51 qui s'intéressent au marché du travail et à son évolution portent sur les emplois typiques, atypiques et précaires , sur le chômage structurel et conjoncturel. De l'autre côté, les projets qui s'intéressent à la politique sociale insistent sur le fait que les bénéficiaires de l'aide sociale sont pris en charge par les travailleurs sociaux de telle manière qu'ils puissent réintégrer le marché du travail – c'est toujours le but annoncé, même s'il reste la plupart du temps inatteignable. Partant, on peut dire que la valeur travail (l'emploi assuré) est le système normatif au fondement des deux types d'analyses . Deux résultats marquants à ce propos peuvent être résumés ainsi :

Le fait d'avoir un emploi ne protège pas à lui seul de l'exclusion sociale ou, exprimé autrement, le travail ne garantit plus l'intégration sociale. La précarité du travail semble en effet jouer en Suisse un rôle plus négatif que la précarité de l'emploi (*voir les travaux de Serge Paugam, n.d.l.r.*) . La dimension de la santé s'impose également comme étant pertinente, dans la mesure où les nouvelles normes d'organisation de la production et de la gestion de la main-d'œuvre sont sources de souffrances psychiques et physiques pour une proportion non négligeable de travailleurs et travailleuses.

Les emplois précaires (*par exemple travail temporaire ou travail sur appel, n.d.l.r.*) ne sont acceptés par les personnes concernées que parce qu'elles y associent l'espoir de voir améliorer leur situation. Autrement dit, la pression à avoir un travail rémunéré conduit à l'acceptation de conditions d'emploi difficiles et peu valorisantes, même si à long terme des processus de « descente » sont initiés à travers elles, et même si les personnes ne peuvent pas assumer seules leur subsistance , c'est-à-dire sans prestations de l'aide sociale.

Aujourd'hui, pour être considéré comme un « bon pauvre », il ne suffit plus d'être silencieux, discipliné ou docile, il faut encore être actif. Le modèle actuel exige de l'individu qu'il se prenne en charge . Dans ce sens , les chômeurs ne sont plus considérés comme des personnes victimes d'un chômage de masse , mais comme souffrant de handicaps professionnels et sociaux. L'absence d'emploi n'est plus considérée comme une période de non travail, mais comme une période de requalification sociale et professionnelle visant à permettre aux intéressés d'œuvrer à l'augmentation de leur employabilité.

### **Entrer en apprentissage dans une petite ou moyenne entreprise (PME)**

Un projet du PNR 51 s'intéresse à l'entre-deux du passage entre l'école et l'apprentissage professionnel accompli dans une PME. Des jeunes ayant cherché sans succès des apprentissages ont été interviewés durant l'année scolaire 2004/2005. L'analyse des entretiens montre que la qualification scolaire a un coefficient de pondération bas , parce que les entreprises ont une autre conception de la réussite que celle de l'école . Les notes jouent certes un rôle , mais uniquement lorsque les PME veulent s'assurer que les apprentis n'échoueront pas dans les cours professionnels , alors que les évaluations concernant l'application, le comportement, l'ordre, de même que les absences , peuvent être importantes.

Les responsables de formation cherchent avant tout des candidats qui s'intégreront sans problèmes dans la production et dans « la tradition suisse de l'entreprise familiale » . De ce point de vue, ils hésitent à engager des jeunes en provenance d'un pays tel que la Serbie , la Macédoine ou la Croatie. L'argument principal pour justifier une exclusion est la connaissance insuffisante de la langue. L'anticipation, par les entreprises , de problèmes spéciaux chez les candidats « étrangers » enferme ces derniers dans un cercle vicieux. Ils doivent poser plus souvent leur candidature que les jeunes suisses, ce qui rend plus difficile le traitement de toutes les demandes avec la motivation et le soin requis.

### **Enfants de parents psychotiques**

L'unique recherche du PNR 51 qui porte sur la question de la socialisation familiale aborde ce sujet en étudiant la situation d'enfants de parents psychotiques. Les descendants n'étaient pas clairement informés au sujet de la maladie de leurs parents et ceux qui l'étaient ne pouvaient généralement pas utiliser l'information reçue pour expliquer le comportement de leurs proches. En réalité, plus de trois quarts d'entre eux n'ont pas vécu de stigmatisation sociale ils l'ont

anticipée par une stratégie de « tabouisation » de la maladie parentale. Le concept de « liminalité » est utilisé pour marquer la limite entre un monde familial anormal et un monde extérieur normal. Les enfants jouent un rôle de médiateur entre ces deux mondes. Cela peut conduire à des conflits de loyauté par rapport à la divulgation de la maladie parentale.

### **Entrepreneurs indépendants issus de la migration**

Une étude du PNR 51 porte sur le statut « d'entrepreneur indépendant » dans le processus d'intégration des migrantes et des migrants en Suisse. Il existe un rapport entre le processus de migration et l'accès à une activité indépendante, parce que le choix de migrer, tout comme celui de créer sa propre entreprise, exige de l'intentionnalité et de la souplesse d'adaptation. Des indicateurs permettent de dire que « l'indépendance représente un équivalent fonctionnel de la formation ». Les trois formes de capital (social, culturel et biographique) acquis via l'activité indépendante influent sur la position sociale : les personnes qui manquent de ces ressources risquent la précarisation.

Les liens institutionnels et sociaux, ainsi que les relations interpersonnelles des immigrés indépendants en Suisse, sont très diversifiés. Cela signifie que la représentation selon laquelle les réseaux des entrepreneurs indépendants issus de la migration seraient principalement ethniques doit être rejetée. Grâce à leurs contacts avec des Suisses, les indépendants issus de la migration ont une fonction charnière pour l'intégration de leurs compatriotes sur un marché du travail difficile d'accès. Et les « ressources » provenant de réseaux de relations établis avec des Suisses sont d'une grande importance pour monter une entreprise et également pour la maintenir.

### **La vie dans des quartiers populaires évaluée à l'aune de la « cohésion sociale »**

Une recherche conduite dans des quartiers populaires de la ville de Bâle (*A-Quartiere: viele Ausländer, Arbeitslose, Alte und allein Erziehende*) montre d'une part que l'intégration a de multiples facettes, que chaque personne a des besoins d'intégration différents, et d'autre part que la vie quotidienne dans les « Quartiers A » est bien souvent ressentie comme moins problématique par les habitants que par les acteurs institutionnels. Les autorités, pour qui la *cohésion sociale* dans la cité est un devoir prioritaire, considèrent qu'une personne est intégrée à partir du moment où elle respecte les règles du jeu social en vigueur. Sur cette base, on peut planifier l'intégration et mesurer *ex post* le degré d'intégration des personnes et des populations défavorisées ou à problèmes.

Enfin, un fait mérite encore d'être mentionné : bien qu'ils défendent l'image idéale d'une société multiculturelle, les représentants institutionnels accordent généralement trop d'importance aux facteurs ethniques et linguistiques lorsqu'ils travaillent sur des questions d'intégration. Ce faisant, ils dressent une frontière entre leur propre groupe d'appartenance et celui de l'étranger. Cette ethnicisation est paradoxalement à l'origine des structures discriminatoires qu'ils voudraient supprimer.

#### **Publications récentes**

Vuille, Michel (2006), *De la construction textuelle à la construction sociale de l'exclusion d'Andreas Gerster. Exclusion scolaire*. Berne, FNRS, PNR 51, Cahier thématique.

Vuille, Michel; Schultheis, Franz (2007), *Entre flexibilité et précarité. Regards croisés sur la jeunesse*. Ouvrage collectif. Paris: l'Harmattan.

## Publications thématiques du PNR 51

Les publications thématiques sont parues en entre novembre 2007 et mai 2008. Elles sont disponibles en librairie ou sur commande auprès de la maison d'édition Seismo : [www.seismoverlag.ch](http://www.seismoverlag.ch)

*Novembre 2007*

**Véronique Mottier / Laura von Mandach (éd.)**

**Soins, stigmatisation et eugénisme.**

**Intégration et exclusion en médecine, psychiatrie et assistance sociale**

Seismo, Zurich, 2007, ISBN 978-3-03777-057-3,  
CHF 28.– / Euro 18.50



Les auteur(e)s se penchent sur les pratiques médicales, psychiatriques et d'assistance sociale en Suisse et étudient les effets d'intégration ou d'exclusion des interventions. Ils montrent à l'aide d'exemples de mesures thérapeutiques et d'assistance sociale spécifiques comment celles-ci transportent des conceptions de l'ordre public spécifiques au sexe et visant à discipliner. Dans une perspective d'actualité, les auteur(e)s discutent la gestion de la stigmatisation liée aux maladies mentales, le contrôle éthique lors du diagnostic prénatal et l'égalité des droits des handicapés.

**Auteur(e)s** Sabine Braunschweig, Gabriela Imboden, Hans Jakob Ritter, Regina Wecker, Bernhard Küchenhoff, Roswitha Dubach, Béatrice Ziegler, Gisela Hauss, Andrea Kaufmann, Guadench Dazzi, Christoph Keller, Ruth Baumann-Hölzle, Denise Hürlimann, Daniel Sollberger, Mara Byland, Géraldine Widmer

**Auteurs hôtes** Caroline Hess-Klein, Egalité Handicap, et Regula Mader, préfète de Berne

*Novembre 2007*

**Andrea Baechtold / Laura von Mandach (éd.)**

**Mondes du travail.**

**Chances d'intégration et risques d'exclusion**

Seismo, Zurich, 2007, ISBN 978-3-03777-056-6,  
CHF 28.– / Euro 18.50



Trois aspects sont au centre de cette publication : (1) le rapport entre intégration professionnelle et sociale, (2) la capacité à agir des employé(e)s, en particulier de celles et ceux en emplois précaires, ainsi que des migrant(e)s vu leur situation sur le marché du travail, et (3) l'effet des normes et des offres institutionnelles ayant pour but d'assurer la protection sociale et la réintégration des chômeurs.

**Auteur(e)s** Pascale Gazareth, Malika Wyss et Katia Iglesias, Anne Juhasz, Raphaela Hettlage, Bernhard Soland, Renate Schubert, Christian Suter, Yvonne Riaño, Nadia Baghdadi, Luc Vodoz, Barbara Pfister Giauque, Michael Nollert, Alessandro Pelizzari, Peter Böhlinger et Sandra Contzen, Eva Nadai, Christoph Mäder, Chantal Magnin, Stefan Spycher, Theres Egger

**Interview** de Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse, et Daniel Lampart, économiste en chef de l'Union syndicale suisse

Novembre 2007

Hans-Ulrich Grunder/Laura von Mandach (éd.)

**Choisir et être choisi.**

**Intégration et exclusion des jeunes et jeunes adultes dans la scolarité et l'emploi**

Seismo, Zurich, 2007, ISBN 978-3-03777-048-1,  
CHF 28.– / Euro 18.50



Les auteur(e)s analysent divers mécanismes et dynamiques ayant lieu au cours de la scolarité, à la transition entre l'école et la formation professionnelle et lors des premières expériences dans le monde du travail, du point de vue de leur potentiel d'intégration et d'éventuels effets d'exclusion.

**Auteur(e)s** Christopher Szaday, Mauro Amiguet, David Muheim, Sibylle Brändli, Michaela Heid, Christian Imdorf, Simone Suter

**Auteurs hôtes** Belinda Walther, Secrétariat général du Département fédéral de l'économie, et Dominique Chautems Leurs, Le Point, Département de l'instruction publique de Genève.

Mai 2008

Christoph Conrad/Laura von Mandach (éd.)

**Sur la corde raide. Intégration et exclusion dans l'assistance sociale et la politique sociale**

Seismo, Zurich, 2008, ISBN 978-3-03777-060-3,  
CHF 28.– / Euro 18.50



Les auteur(e)s prennent position sur les dynamiques d'intégration et d'exclusion qui agissent dans l'aide sociale et dans la politique sociale suisses. Trois aspects de cette thématique sont au centre de l'intérêt : (1) transformation et continuité d'orientations qui se font concurrence, formes de l'assistance sociale en Suisse et clients de celle-ci (au cours du XX<sup>e</sup> siècle), (2) comparaison de différentes conceptions et pratiques de l'assistance sociale et du travail social dans une perspective actuelle (comparaison entre différents modèles et différentes villes), (3) accès aux services sanitaires publics pour une clientèle de plus en plus hétérogène (diversity management).

**Auteur(e)s** Brigitte Schnegg, Sonja Matter, Gaby Sutter, Jean-Pierre Tabin, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni, Véréna Keller, Laurence Ossipow, Isabelle Csupor, Alexandre Lambelet, Ueli Mäder, Suzanne Stofer, Béatrice Steiner, Peter Sommerfeld, Raphael Calzaferri, Lea Hollenstein, Claude de Jonckheere, Sylvie Mezzena, Sandro Cattacin, Isabelle Renschler, Alexander Bischoff, Elisabeth Kurth, Antoinette Conca-Zeller

**Auteurs hôtes** Carlo Knöpfel, Caritas Suisse, Lucerne, Andrea Mauro Ferroni, Service d'aide sociale du canton des Grisons, Coire et Caroline Regamey, Centre social protestant Vaud, Lausanne

Mai 2008

Claudia Kaufmann / Walter Leimgruber (éd.)

**Ce que des dossiers peuvent provoquer.**

**Processus d'intégration et d'exclusion  
d'un acte administratif**

Seismo, Zurich, 2008, ISBN 978-3-03777-059-7,  
CHF 28.- / Euro 18.50



Les auteur(e)s analysent les processus d'intégration et d'exclusion liés à la création et à la tenue de dossiers dans des domaines tels qu'archives, droit public, médecine et politique. Les chercheuses et chercheurs du PNR 51 présentent leurs résultats obtenus dans les perspectives les plus diverses et dans un contexte qui historique, qui actuel.

**Auteur(e)s** Brigitte Studer, Jakob Tanner, Regula Argast, Anina Gidkov, Erika Luce, Nicole Schwalbach, Thomas Meier, Marietta Meier, Gabriela Imboden, Hans Jakob Ritter, Hansjakob Müller, Laurence Ossipow, Isabelle Csupor

**Auteurs hôtes** Andreas Kellerhals, directeur des Archives fédérales, Berne, et Stephan C. Brunner, collaborateur scientifique de l'Office fédéral de la justice, Berne

## Synthèse du programme du PNR 51

Hans-Ulrich Grunder (éd.)

**Dynamiques de l'intégration et de l'exclusion  
en Suisse**

**Dynamiken von Integration und Ausschluss  
in der Schweiz**

Seismo Verlag, Zurich, 2009

CHF env. 28.-/Euro 18.50

*A paraître au printemps 2009*

Dans le cadre du Programme national de recherche 51 (PNR 51), des scientifiques répartis entre 37 groupes de recherche se sont penchés sur l'analyse des processus d'intégration et d'exclusion en Suisse. Les auteurs des articles regroupés dans ce volume présentent et thématisent de manière critique les principaux aspects du Programme de recherche et tirent à la fin du programme un bilan d'ensemble riche en enseignements.

Dans la *première* partie de l'ouvrage, Michel Vuille résume les différents résultats des nombreux projets du PNR 51 (chapitre 1). Suivent son interprétation et appréciation (chapitre 2), puis, dans le chapitre 3, un regard externe porté par Dieter Thomä du point de vue scientifique.

Dans la *deuxième* partie, trois comptes rendus de projets proposent une documentation permettant à titre d'exemple d'observer le travail de trois groupes de recherche (chapitre 4). Dans le chapitre suivant, Carlo Knöpfel se penche sur la question de savoir dans quelle mesure l'intégration peut être qualifiée de «malentendu».

Dans la *troisième* partie, Laura von Mandach et Hans-Ulrich Grunder tirent le bilan des bénéfices apportés par les travaux de recherche (chapitre 7) et Martine Brun-schwig Graf s'interroge sur l'apport du PNR 51 du point de vue politique (chapitre 7).

Dans la *quatrième et dernière* partie, Walter Leimgruber esquisse le rapport entre science et politique de son point de vue scientifique (chapitre 8). Pour finir, l'ancienne Conseillère fédérale Ruth Dreifuss décrit les attentes d'une femme politique vis-à-vis des Programmes nationaux de recherche à orientation thématique (chapitre 9). Ces deux contributions présentent d'autres facettes importantes en posant un regard extérieur sur le PNR 51.

L'annexe, partie documentaire, contient les références bibliographiques, l'aperçu des projets de recherche du PNR 51 et la liste des publications parues dans le cadre du Programme de recherche.



D<sup>r</sup> Laura von Mandach

« Pendant plusieurs années, le PNR 51 a accompagné 37 projets de recherche. A présent, les résultats sont disponibles sous forme de nombreuses découvertes, recommandations et expériences précieuses. Pour moi, les discussions des chercheuses et chercheurs avec les représentants de différents domaines pratiques ont été particulièrement enrichissantes. La coopération instructive et aisée avec les auteurs des cinq publications thématiques m'a beaucoup plu. Ces cinq ouvrages renferment des informations clés sur la thématique centrale de l'intégration et de l'exclusion, rédigées et présentées de manière claire et compréhensible par les chercheuses et chercheurs. A l'avenir, il faudra cependant continuer à réfléchir aux processus d'intégration et d'exclusion et agir sur cette base. »

*D<sup>r</sup> Laura von Mandach a été coordinatrice scientifique du PNR 51 de 2003 à 2008.*

## PNR 51

### Renseignements utiles

#### Projets de recherche achevés

Tous les projets de recherche sont achevés. Vous trouverez les résumés des principaux résultats, ainsi que d'autres documents concernant les projets sur notre site : [www.pnr51.ch](http://www.pnr51.ch)

#### Publications basées sur les projets de recherche

Vous trouverez un aperçu des publications consacrées à chacun des projets sur notre site Internet. Ces publications peuvent être commandées directement auprès des chercheuses et chercheurs. La Division IV du FNS (Recherche orientée) ne dispose pas de ces publications.

#### Publications thématiques du PNR 51

Les publications sont disponibles en librairie ou auprès des éditions Seismo à Zurich. Le FNS ne les a pas en stock.

#### Synthèse du programme du PNR 51

La synthèse du programme du PNR 51, dirigée par Hans-Ulrich Grunder, président du PNR 51, paraîtra au printemps aux éditions Seismo.



#### Impressum

«Bulletin PNR 51», informations actuelles du Programme national de recherche PNR 51 «Intégration et exclusion», édition n°7, janvier 2009 (dernière édition)

##### Editeur

Comité de direction du PNR 51,  
Fonds national suisse (FNS), case postale, 3001 Berne  
[www.pnr51.ch](http://www.pnr51.ch)

##### Rédaction

Wolfgang Wettstein, chargé de valorisation PNR 51,  
Forchstrasse 70, 8008 Zurich  
Tél. +41 (0)44 420 18 60, fax +41 (0)44 420 18 61  
[wwettstein@access.ch](mailto:wwettstein@access.ch)

##### Graphisme

Atelier Richner, Berne, [www.atelierrichner.ch](http://www.atelierrichner.ch)

##### Impression

Repro Media Services SA, Berne, [www.repromedia.ch](http://www.repromedia.ch)  
Imprimé sur du papier blanchi sans chlore, 100 gm<sup>2</sup>

Tirage F/A: 3000 ex.